

Sommaire d'un cours de pédagogie sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **25 (1896)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

coutumées, visitant les églises et les presbytères. Il rédigea les Constitutions du clergé et remania les statuts du Chapitre. Il établit un synode annuel des prêtres de Fribourg. Le Conseil, en reconnaissance de ses services, fit preuve de beaucoup de bonne volonté. Schneuwly avait obtenu, en 1582, que la juridiction des affaires matrimoniales fût cédée par l'autorité civile au for ecclésiastique; droit qui après le bouleversement du diocèse avait été dévolu au Conseil. En 1586, il renonça volontairement à la dignité de Prévôt pour se donner tout entier à l'œuvre si complexe de réforme, qu'il avait entreprise avec une étonnante énergie. Indépendamment des projets de réforme ecclésiastique et morale, il prit d'autres voies pour atteindre son but. Il attribuait le relâchement des mœurs principalement à la formation insuffisante et défectueuse du clergé.

Comme l'indique le *Catharinenbuch*, Schneuwly attachait un grand prix à l'instruction religieuse dans les écoles. Il consacra aux fonctions de catéchiste établies par lui tout un chapitre où il insiste sur l'enseignement solide et méthodique. Il parle à différentes reprises, dans son règlement pour les écoles, de l'importance de l'enseignement religieux et il y introduisit le Catéchisme du P. Canisius.

SOMMAIRE D'UN COURS DE PÉDAGOGIE

sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire

Observation. — Considéré au point de vue purement psychologique, l'enseignement du catéchisme pourrait être divisé en deux degrés : *a*) l'enseignement donné aux enfants trop peu développés encore pour comprendre directement la parole et les explications du maître ; *b*), le catéchisme enseigné aux écoliers plus avancés.

Il est très important de pouvoir faire comprendre les vérités religieuses déjà aux enfants de 6 à 7 ans, soit en raison du temps gagné là surtout où ils sont libérés de bonne heure du catéchisme, soit en raison des habitudes chrétiennes à contracter, soit parfois en raison des besoins de leurs âmes (rémission des péchés).

But. — 1° Donner aux enfants, dès qu'ils ont l'âge de raison, les connaissances nécessaires au salut.

a) Leur apprendre tout d'abord les vérités les plus importantes parmi celles qu'ils peuvent comprendre ou qu'on peut leur faire comprendre par les moyens que nous indique la pédagogie ;

b) Dans le choix des vérités, tenir compte de leur action morale, par exemple, l'ubiquité de Dieu ; la présence de Jésus-Christ dans le saint Tabernacle ;

c) N'aborder, avec les commençants, que les vérités que l'on peut exposer sous forme sensible et concrète.

2° Apprendre aux enfants des prières vocales.

3° Les amener à chanter quelques cantiques.

4° Former la conscience de l'enfant et lui donner peu à peu des habitudes morales et pieuses.

a) Faire découler des conclusions pratiques des vérités expliquées ;

b) Les amener aux applications immédiates. Exemple : Dieu est partout. *Conséquence morale* : Rien n'échappe aux regards de notre souverain Juge. *Conséquence pieuse* : Adorer très souvent sa sainte présence.

5° Faire marcher de front l'Histoire-Sainte et le catéchisme.

a) D'abord bien choisir la série des faits qu'on veut leur exposer. Préférer, pour le premier âge, les récits propres soit à intéresser les petits enfants, soit à produire sur eux une salutaire impression, soit à servir de thème à l'exposé des vérités dogmatiques ou morales.

Le catéchiste. — 1° C'est le curé ou son remplaçant qui, d'office, est chargé de cet enseignement. Devoir de justice.

Comme auxiliaires : parents et instituteurs.

a) *Qualités.* Connaissance approfondie de la théologie et zèle ;

b) Connaissance des méthodes et des procédés ;

c) Qualités requises à tous ceux qui enseignent : vie édifiante à cause de l'exemple ; autorité morale pour la discipline ; le don de l'enseignement : savoir exposer, interroger, faire comprendre et retenir.

Défauts à éviter : a) Ne se préoccuper que des vérités à enseigner et non de la manière de les rendre accessibles aux enfants ;

b) Attacher une importance exagérée à telle partie de l'enseignement et négliger le reste. Ainsi, ne s'occuper que des connaissances dogmatiques à donner et négliger les conséquences morales ou pieuses à tirer des vérités dogmatiques ou vice-versa, ou accorder une importance exagérée au mot à mot au détriment des explications. L'instruction religieuse doit atteindre d'abord l'intelligence pour inspirer le cœur et diriger la conduite de l'enfant ;

c) Manque de préparation (Voir plus loin) ;

d) Langage abstrait ou scientifique (Voir plus loin) ;

e) Aller trop vite sans s'inquiéter si l'on est compris ou non, si les enfants ont retenu, dans leur mémoire, les vérités enseignées ;

f) Irrégularité des leçons : trop longues ou écourtées ;

g) Manque de discipline (Voir plus loin) ;

h) Parler aux élèves individuellement au lieu de s'adresser à tous les élèves à la fois ;

i) Manque de variété : monotonie dans la méthode, dans le ton, etc.

2^o Part des parents. Le plus souvent nulle. Se contenter ordinairement de leur demander le bon exemple dans la famille.

3^o Part des instituteurs. 1^o Très importante dans les écoles chrétiennes pour la répétition des explications, pour les récitations, les prières vocales, les cantiques, l'Histoire-Sainte et mêmes certaines explications dogmatiques. 2^o L'instituteur doit se conformer aux directions du catéchiste-prêtre pour le programme comme pour l'organisation des cours.

Préparation du catéchiste. — 1^o *Eloignée.* Piété, science théologique, vie exemplaire, méthode et expérience. 2^o *Immédiate.* a) Demander à Dieu les lumières nécessaires ; b) déterminer les vérités nouvelles à inculquer avec les conclusions que l'on veut en faire jaillir ; c) l'ordre que l'on veut suivre : répétition, exposé, conclusions, récits et résumé.

Répétition. Interroger d'abord les enfants sur les vérités enseignées dans la dernière leçon, puis faire ressortir le lien qui existe entre les vérités enseignées précédemment et celles que l'on va présenter.

Exposé direct de la vérité, si c'est possible (surtout aux cours moyen et supérieur) ou commencer par un récit, ou par un exemple, ou par une image, ou par la méthode socratique.

Conclusion morale, liturgique ou pieuse.

Récits empruntés à la vie des saints ou autres anecdotes propres à inspirer de bonnes résolutions.

Résumé. Toujours résumer la leçon en finissant.

Organisation des cours. — 1^o Nos cours de catéchisme seront généralement répartis conformément aux cours de l'école primaire. Il en résultera plusieurs avantages. Or, comme la plupart des écoles sont divisées en 3 cours, nous établirons 3 divisions ou degrés : le 1^{er} degré comprendra les commençants ; le 2^e degré sera le plus souvent le cours préparatoire à la première Communion ; enfin, la division supérieure se composera des enfants qui ont fait leur première Communion.

Inutile de faire observer que cette répartition des élèves n'a rien d'absolu et que nous serons quelquefois contraints de nous en écarter.

Le cours inférieur comprendra donc les enfants de 6 ou 7 ans à 9 ans ; le cours moyen, ceux de 9 à 11 ans ; le cours supérieur, les autres élèves.

Il ne faut pas admettre les enfants avant 6 ou 7 ans. Avant cet âge, ils sont incapables d'apprendre et sont souvent une cause de dérangement. Ne pas les accepter à toutes les époques de l'année, mais fixer un jour pour recevoir tous les nouveaux et, une fois reçus, ils seront astreints à suivre régulièrement les leçons. Ce n'est qu'à ces conditions que l'on aura un cours régulier de catéchisme. Ils passeront au cours moyen du catéchisme en même temps qu'au cours moyen de l'école. Ce système de division épargnera beaucoup d'embarras à l'instituteur et lui facilitera considérablement les leçons d'instruction reli-

gieuse. Les leçons au cours inférieur seront courtes ; ordinairement de $\frac{1}{2}$ heure, mais elles seront nombreuses, 3 ou 4 environ par semaine. Il serait à désirer qu'il y en ait une tous les jours.

Au cours moyen et supérieur, elles seront d'une heure. Le catéchiste suivra scrupuleusement son ordre du jour, soit pour l'horaire, soit pour la durée des leçons.

La liste des élèves sera inscrite dans un registre spécial qui servira à l'instituteur et au curé. L'instituteur y inscrira soit les absences, soit les notes méritées pour les récitations.

Programme. — Le catéchiste n'aura le plus souvent pas à se préoccuper du programme de ses leçons d'instruction religieuse. C'est le catéchisme diocésain qui lui servira de guide. Comme chaque cours est en moyenne de trois ans, il trouvera facilement le temps d'enseigner à chaque cours l'ensemble des vérités religieuses ; la première fois, au cours inférieur, ce sera sous une forme intuitive, concrète et familière ; la seconde fois, sous une forme plus scientifique et appropriée à l'âge et aux besoins des enfants ; enfin, dans le cours supérieur, on répètera les vérités les plus importantes déjà étudiées et on s'arrêtera à des développements qui ont une tendance apologétique ; on donnera la preuve des vérités de manière à asseoir solidement les convictions religieuses des jeunes gens.

On suivra ainsi la méthode concentrique ; les cours successifs parcourront un cercle chaque fois plus étendu de connaissances et prendront une forme plus abstraite, plus scientifique.

Cependant, aux récitations habituelles du petit catéchisme, on pourra substituer avantageusement un cours qui sera donné au moyen d'images.

On procédera avec beaucoup de discrétion dans le choix des images. L'ordre sera établi d'avance et indiqué dans une sorte de *Journal du catéchisme* avec indication : a) des vérités à enseigner avec chaque image ; b) des conclusions à tirer au double point de vue de la morale et de la piété.

Discipline. — a) Toute leçon devient stérile, du moment qu'elle n'est pas donnée au milieu du silence et de l'attention générale ;

b) Veiller à ce qu'il n'y ait rien sur notre personne et dans notre manière d'enseigner qui puisse prêter au rire de la part des enfants. Qu'une fois ou l'autre, un confrère charitable assiste, si possible, à nos leçons pour signaler nos défauts, pendant que nous sommes encore novices dans l'art de l'enseignement ;

c) Avoir constamment les yeux ouverts sur tous nos élèves à la fois. Ne pas s'adresser exclusivement à l'enfant interrogé. Rappeler à l'ordre d'un signe d'abord les enfants qui s'oublient à parler ou à s'amuser ; puis, s'ils continuent, s'interrompre alors et, au besoin, les interpeller ;

d) Eviter toutes paroles grossières, allusions aux parents ;

éviter toute punition excentrique ou exagérée, donnée dans la colère ; éviter les continuelles menaces que l'on n'exécute pas, éviter enfin tout châtement corporel ;

e) Ne pas parler trop fort, garder constamment un ton et une attitude dignes, une imperturbable égalité d'humeur et une absolue impartialité.

f) En public, se montrer généralement sévère envers les garçons, on peut l'être moins envers les petites filles ; en particulier, suivre une ligne de conduite contraire ; plutôt familier avec les garçons et sévère avec les filles ;

g) Corriger publiquement les fautes publiques, mais ne pas révéler les fautes secrètes. Réprimander souvent en particulier.

h) Pour la surveillance, faire appel, s'il en est besoin, au concours de l'instituteur ;

i) Ne jamais donner des friandises pour récompense, ni des exercices de piété pour punition ;

j) En général, être sobre de menaces, de réprimandes, de châtements, comme aussi d'éloges et de récompenses.

Les récitations — *Importance.* Tout le fruit des leçons de catéchisme serait perdu, si les connaissances acquises ne restent pas gravées dans la mémoire. Il est donc absolument nécessaire de prendre les moyens les plus efficaces pour imprimer dans l'esprit des enfants les vérités qu'on leur enseigne.

Moyens. Les moyens les plus sûrs consistent :

a) D'abord à bien faire comprendre les vérités à retenir ;

b) Les enfants retiennent d'autant mieux une vérité qu'elle les a plus frappés par sa lucidité, ou par son importance, ou par son intérêt. Rattacher, si possible, ces vérités à un récit émouvant ou à une image qui les intéresse ;

c) Terminer chaque leçon par une répétition ;

d) Revenir souvent sur les vérités connues, les présenter sous diverses formes, les rattacher à d'autres enseignements ;

Degrés divers. On peut graver dans la mémoire :

a) Ou des idées, des faits, des choses, indépendamment des termes propres qui servent à les exprimer (Je puis savoir, par exemple, que Dieu a tiré le monde du néant, sans connaître le mot *créer.*),

b) Ou des connaissances formulées en termes propres. C'est un degré de plus ;

c) Ou la lettre du catéchisme, c'est-à-dire les mots dans leur suite telle que nous les trouvons dans le catéchisme. C'est le mot à mot proprement dit. La connaissance du mot à mot facilite le compte rendu. Comprendre les vérités et les retenir, voilà l'essentiel. Réciter le mot à mot d'un texte, c'est secondaire.

On peut être très instruit des vérités religieuses sans connaître le mot à mot d'aucun catéchisme (théologien. Saint Thomas) comme aussi on peut savoir réciter par cœur tout le catéchisme sans le comprendre. (Servant de messe récite beaucoup de mots latins sans rien comprendre à cette langue.)

Est-il avantageux de faire apprendre aux enfants la lettre du catéchisme avant qu'ils puissent en savoir le sens ?

Rép. Oui, pour les prières de l'Eglise, car la récitation de ces formules est méritoire, alors même qu'on ne les comprend pas. (Office latin récité par les religieuses.)

Non, pour l'instruction religieuse proprement dite, car

a Les mots incompris, qui sont emmagasinés comme tels dans la mémoire, restent incompris (les mots latins pour le servant de messe, air d'une chanson, ritournelles enfantines, etc.)

b) Ce procédé est condamné par la pratique générale. Pour apprendre à parler à son bébé, jamais la maman ne s'avisera de lui faire réciter des formules incomprises. Comment s'y prend-elle ? Elle fait voir un objet, puis le nomme et fait répéter ce nom. Jamais l'homme fait, jamais le professeur, jamais l'instituteur, pour s'instruire ou instruire des élèves, n'a recours à des formules incomprises. Tout maître explique préalablement le sens des textes qu'il veut faire apprendre par cœur.

c) Ce procédé qui n'est usité que dans l'enseignement du catéchisme offre, en outre, de graves inconvénients en ce que :

1^o Il donne aux enfants et aux catéchistes eux-mêmes l'illusion du savoir ;

2^o En ce qu'il favorise et justifie la négligence du catéchiste ;

3^o En ce qu'il est ennuyeux ; les enfants s'habituent à se payer de mots ;

4^o En ce qu'il rend l'explication plus difficile. Aux interrogations, l'enfant répond par les mots qu'il a appris par cœur. (Voir leçon de perroquet. — Syllabaire appris par cœur.)

Conclusion. Ne jamais faire apprendre par cœur un texte tant qu'il n'est pas compris des enfants.

Le Concile de Trente ne recommande pas même les récitations.

Mgr Ketteler exigeait dans ses visites pastorales la connaissance littérale du texte, mais dans ses instructions aux prêtres, il ajoute que la récitation n'est que secondaire et il s'élève avec véhémence contre les catéchistes qui font apprendre ce que les enfants ne comprennent pas et appelle un pareil procédé *un crime contre la parole de Dieu.* (*Ein solcher Unterricht ist ein Verbrechen am Worte Gottes.*)

Méthode. — 1^o Partir du point où est arrivé le savoir de l'enfant et régler notre marche sur le développement plus ou moins rapide de son esprit. Si nous allons trop vite, il ne pourra pas nous suivre ; si nous piétons sur place, nous l'ennuierons tout en perdant notre temps. Pour nous rendre compte de ses progrès, il faut l'interroger souvent.

2^o Choisir avec discrétion les vérités à inculquer aux commençants en tenant compte soit de leur importance, soit de leur suite logique, soit de leur accessibilité, et, dans le premier enseignement, n'aborder que les notions que l'on peut faire comprendre. Ainsi, pour leur donner une première idée de Dieu, je leur parlerai d'abord de ses œuvres, de sa puissance,

de sa bonté, de son immensité Je me garderai, par exemple, de leur prouver que Dieu est un esprit, parce qu'il est doué d'intelligence et de volonté. Dans le mystère de la Sainte Trinité, je me contenterai de leur apprendre qu'il y a un seul Dieu en trois personnes : le Père, le Fils, le Saint-Esprit. Je ne prononcerai ni le mot de mystère, ni celui de la nature de Dieu, ni celui de perfection. S'agit-il du baptême, je ne parlerai, aux commençants, ni de *signe sensible*, ni de *grâce sanctifiante*, ni de *péché originel* ; je me contenterai de leur enseigner que l'enfant qui meurt avant le baptême n'ira jamais au paradis, etc.

3^o Dans l'enseignement des vérités religieuses, je suivrai la même méthode que dans l'enseignement des autres branches et je tiendrai compte de cet axiome psychologique : *Nihil in intellectu nisi prius in sensu*. En conséquence, j'aviserais aux moyens de rendre toute vérité sensible et concrète pour m'élever peu à peu aux abstractions et aux vérités générales.

La collection d'images et les objets appartenant au culte sont les meilleurs instruments pour arriver à leur intelligence par leurs sens. Je leur ferai voir ainsi un tableau représentant les trois personnes de la Sainte-Trinité ; pour l'Incarnation, je leur présenterai une image de l'ange Gabriel annonçant ce mystère ; puis les diverses images de Jésus-Christ me serviront à compléter ces premières notions. Les fonts baptismaux, avec l'exposé des cérémonies essentielles du baptême, m'aideront à leur donner une première notion de ce sacrement.

4^o *Aller du connu à l'inconnu*. Ne pas parler de la Rédemption avant d'avoir exposé l'Incarnation, ni de l'Incarnation avant d'avoir fait connaître la Sainte-Trinité. Avant de prononcer le mot *Eglise*, je leur raconterai la vocation des Apôtres et l'élection de saint Pierre ; puis la mission de leurs successeurs les évêques et les papes. Ce n'est qu'après cela que je leur expliquerai ce qu'on entend par l'Eglise enseignante. Toute notion nouvelle sera ainsi rattachée d'une manière logique et graduée à une vérité déjà connue.

5^o *Du particulier au général*. Je pars d'un exemple : de Zachée repentant, je suppose, pour leur expliquer, que le bon Dieu pardonne à tous les pécheurs qui se repentent ; de l'aveugle de Jéricho, pour montrer l'efficacité de la prière. — Dieu voit-il tout ? A cette question, on ne se contentera pas d'une réponse d'ensemble, mais on commencera par une énumération : Dieu voit-il ce qui se passe sur cette terre ? dans les airs, dans les ténèbres ? dans notre cœur ? Connaît-il nos secrets les plus intimes ? etc. Puis, après ces questions de détail, j'arrive à la conclusion générale : Donc, Dieu connaît tout et voit tout.

Dieu a-t-il toujours été ? Cette question, on l'expliquera aussi d'une manière analogue, par une énumération. Il existait il y vingt ans, il y a 100 ans, il y a 500 ans, etc. Les commandements sont-ils faits pour tous les hommes, pour votre père, pour chacun de vous, pour vos maîtres ? etc. On n'usera de ce procédé que dans le premier âge, cela va sans dire.

6^o *Du fait à l'explication.* Au lieu de donner la définition du mensonge, je mets en scène un enfant qui trompe ses parents ; par ce fait, je leur explique ce qu'on entend par mensonge.

7^o *De l'idée au signe et au terme propre.* Le mot de mensonge ne vient qu'après que je leur en ai donné l'idée. De même encore, je leur explique d'abord que Dieu a tout fait de rien ; ce n'est que plus tard que je leur apprendis que cela s'appelle créer.

Dès que les enfants connaissent le terme propre, je me garderai de revenir aux termes explicatifs, comme aussi je ne recourrai plus à l'intuition, aux images, aux termes concrets, une fois que les termes abstraits leur seront familiers.

Ainsi, dans le premier âge, nous enseignerons :

- a) L'Histoire-Sainte au moyen d'images, ainsi que
- b) Les vérités dogmatiques qui reposent sur des faits comme la résurrection de Jésus-Christ, le Jugement dernier, etc.
- c) Les vérités générales, en généralisant les notions particulières données en premier lieu. Ainsi, ce n'est qu'après avoir exposé ce qui concerne le Baptême, la sainte Eucharistie, l'Extrême-Onction, etc., qu'on leur expliquera la définition des sacrements en général.
- d) Les vérités morales auront pour point de départ ou un fait, un exemple emprunté à l'Histoire-Sainte, à la Vie des Saints, ou un exemple que nous imaginerons. On amènera les enfants à tirer diverses conclusions par une série de questions bien coordonnées (méthode socratique).
- e) La pratique des vertus et les applications pieuses doivent découler naturellement des faits de l'Histoire-Sainte ou des vérités dogmatiques qu'on vient de leur exposer.

8^o En me conformant à ces règles fondées sur la psychologie, il ne me sera pas difficile de donner au cours inférieur un fond complet d'instruction religieuse. Au cours moyen, on développera ce premier enseignement, on le complètera peu à peu en substituant les termes théologiques au langage usuel employé avec les commençants.

Cependant, on ajournera encore toute explication trop scientifique empruntée à la théologie, par exemple, sur la *matière et la forme des sacrements*, sur la *nature* de Dieu, sur le *pourquoi* et le *comment* des mystères et de certaines vérités.

9^o Au cours supérieur, on pourra, avec des élèves suffisamment préparés, procéder par définitions, par l'énonciation de vérités générales, telles que nous les trouvons formulées dans nos grands catéchismes.

Telle est la méthode suivie aujourd'hui dans l'enseignement des diverses branches du programme scolaire. Ainsi, maintenant, on ne commence plus l'étude de l'arithmétique par la définition de cette science, par celle de l'unité, du nombre, de l'addition, de la soustraction, etc., mais avec les petits enfants on opère immédiatement des additions, des soustractions, etc.,

sur des boules, sur des objets qu'on place sous leurs yeux. Ce n'est que peu à peu qu'on leur apprend le nom propre de ces diverses opérations et les règles du calcul. Ainsi, on leur communique d'abord l'idée au moyen d'intuitions, puis on leur apprend à exprimer ces idées; puis viennent peu à peu les règles générales et les définitions qu'on peut, au besoin, leur faire apprendre par cœur, dès que les idées exprimées sont bien comprises.

Est-il nécessaire de défendre cette méthode contre l'accusation de matérialisme? Il suffira de dire que l'Eglise a toujours usé de ces procédés puisque depuis les catacombes toujours elle s'est servie d'images pour représenter les mystères de la religion et que, dans l'Evangile, nous voyons le Saint-Esprit, au baptême de Jésus-Christ, apparaître sous la forme d'une colombe, et Dieu le Père se manifester sous le voile d'une voix qui se fait entendre.

Vouloir faire comprendre autant que possible les vérités dont on peut saisir la nature et faire connaître les mystères, serait-ce du rationalisme? Mais, dans ce cas, il faudrait rejeter toute étude théologique, puisqu'elles tendent à faire pénétrer l'esprit le plus loin possible dans les vérités de la foi.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

CONFÉRENCE OFFICIELLE DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DU IV^e ARRONDISSEMENT

au Pensionnat de Fribourg, le 28 mai 1896.

La séance est ouverte à neuf heures par M. Perriard, inspecteur. M. Gremaud, administrateur du Bureau central du matériel, assiste à l'assemblée.

L'appel nominal fait constater l'absence motivée de deux instituteurs et de deux institutrices.

M. l'Administrateur du Bureau central du matériel scolaire donne tous les renseignements nécessaires pour les commandes à faire par les écoles. Ils peuvent se résumer comme suit :

- 1^o Il faut tâcher de s'en tenir à trois livraisons par année ;
- 2^o L'envoi par chemin de fer se fait à meilleur compte que par la poste qui n'admet pas de colis pesant plus de 50 kilog. ;
- 3^o Faire les commandes clairement en se servant du dernier *prix courant* ;
- 4^o Tous les Bulletins doivent être signés par le Président de la Commission locale ;
- 5^o On trouvera désormais au Bureau le *Journal de classe* et les cahiers pour l'enseignement du dessin selon la méthode dite genevoise.